

- Résultats du concours 2020/2021 d'Agrinove -

Sur les 47 dossiers reçus au 31 mars 2021, le jury, réuni en juillet dernier, a sélectionné les 3 projets suivants :

1^{er} prix : Monsieur Rémi LAURANT - Embelium

Embelium est un matériau végétal cultivé. Il est composé de co-produits viticoles ou agricoles (comme le chanvre, le lin ou le roseau) et de mycélium, ce dernier agissant comme liant naturel. Ce matériau est destiné à l'écoconception de produits dans les secteurs de l'emballage (coffret, packaging...) et des objets du quotidien. Ce matériau est 100 % végétal, sans additif ni plastifiant, et compostable. Il résiste aux chocs, est ininflammable, et il a les propriétés d'un isolant phonique et thermique. Il est réutilisable et peut être cultivé selon le design désiré.

Il offre une solution de remplacement des plastiques alvéolaires pour la protection et l'isolation des produits. Il permet donc de réduire l'empreinte écologique des utilisateurs.

2^{ème} prix : Madame Déborah DUCAMP – Wineprotect

La solution primée a pour vocation de lutter contre le gel en viticulture et arboriculture, avec un système autonome en énergie, durable et écologique. Il s'agit d'une lampe chauffante, surplombée par un panneau solaire, munie d'une LED infrarouge et d'une batterie. A l'aide d'une sonde de température, la lampe se déclenche automatiquement en période de gel pour diffuser de la chaleur. A terme, Madame Ducamp espère que chaque lampe pourra rayonner jusqu'à 1m50 avec une autonomie de 8h, soit un besoin estimé à 2 000 lampes par hectare.

3^{ème} prix : Monsieur Stéphane GATTI – Bokashine

Bokashi (mot japonais) signifie « matière organique bien fermentée ». C'est une alternative (ou complément) au compostage. En ajoutant des micro-organismes efficaces permettant une transformation en milieu anaérobie (sans oxygène) aux déchets de cuisine, on fabrique une matière organique prédigérée qui sera ramenée au sol sans perte de carbone, sans montée en température et donc sans gaz à effet de serre.

Cette démarche permettra d'une part d'amplifier le phénomène de stockage de carbone dans les sols et donc d'augmenter le taux de matière organique des sols et d'autre part, de valoriser les déchets organiques de cuisine en limitant l'encombrement des poubelles enfouies.

Ce projet, porté par l'association « Cultivons une Terre Vivante », est actuellement testé dans plusieurs écoles, collèges et lycées, avec des premiers retours très encourageants de la part des agents de ces collectivités.

Remise des prix :

Les prix ont été décernés le mardi 14 septembre 2021 au Conseil départemental de Lot-et-Garonne par Madame Sophie Borderie (Présidente du Conseil départemental), Monsieur Alain Lorenzelli (Président d'Albret Communauté) et Monsieur Nicolas Lacombe (Président Agrinove).

- Le concours « innovations pour l'agriculture » (2014-2021) -

Historique et calendrier

Le concours Agrinove a été promu en 2014 afin de recenser des innovations pour l'agriculture et d'en mettre plus spécialement trois en lumière à chaque édition. Depuis, le concours est lancé chaque année à l'occasion de notre forum « Agrinovembre » qui se donne comme objectif de valoriser certains projets de la promotion précédente autour d'une thématique précise. Les candidats ont jusqu'au 31 mars de l'année suivante pour déposer leur dossier ainsi qu'une courte vidéo de présentation. Le jury se réunit avant l'été et sélectionne suivant un processus rigoureux les projets lui paraissant le plus porteur en termes d'innovations pour l'agriculture. Les autres candidats peuvent faire l'objet d'une citation ou/et d'un accompagnement par nos chargés de mission.

Projets et jury

Les projets présentés doivent mettre en avant une innovation quelle qu'elle soit (technologique, agronomique, numérique, etc.). **Au cours des 7 premières éditions, nous avons ainsi reçu 262 dossiers en tout, dont 21 ont été primés.** Cette décision émane du jury du concours qui a un fonctionnement collégial puisqu'il réunit des représentants des collectivités locales (Conseil régional, Conseil départemental et Communauté de communes), des institutions agricoles (Chambre régionale d'agriculture, Lycée départemental agricole, Crédit agricole), ainsi que le pôle de compétitivité Agri sud-ouest innovation, le cabinet d'expertise comptable Cerfrance et le centre d'expérimentation Invenio.

Les prix

Les lauréats reçoivent une somme en numéraire qui s'élève à **5 000 Euros (3^{ème} prix), 10 000 Euros (2nd prix) et 15 000 Euros (1^{er} prix).** Cette dotation peut être complétée par des prestations de services de même valeur si le porteur de projet primé s'installe dans les 3 ans qui suivent la remise des prix sur la technopole Agrinove.

Ces dotations sont financées essentiellement par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne et la Communauté de communes Albret Communauté, mais depuis 2020 la Fondation pour une Agriculture Durable en Nouvelle-Aquitaine (FADUNA) contribue à une des trois dotations au titre du développement durable. Cette année, la FADUNA a ainsi co-financé, sous l'égide de la Fondation de France, le 1^{er} prix à hauteur de 5 000 Euros. Enfin, en 2021, la plate-forme de financement participatif Miimosa propose à nos trois lauréats une réduction de 25% sur les frais de succès (= frais de dossier pour une banque) en prêt et en don, soit 6% au lieu de 8% pour du don et 3% au lieu de 4% pour du prêt. Ainsi, un lauréat qui solliciterait un don de 10 000 € ne s'acquittera que de 600 € (au lieu de 800 €) et un prêt de 50 000 € ne lui coûtera que 1 500 € (au lieu de 2 000 €).

Prochain concours...

... Il sera lancé le **mardi 16 novembre 2021 au lycée agricole de Nérac**, en clôture de notre forum annuel, « Agrinovembre », consacré cette année au thème « *autres climats, autres cultures* ».